

# DECLARATION PREALABLE

## CTS DES GREFFES DU 23 novembre 2021

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les membres du comité,

Pour ce dernier CTS de l'année, **Force Ouvrière** fait lecture de cette déclaration pour vous rappeler les nombreux points qui restent à améliorer rapidement afin de mieux prendre en compte la situation des agents de greffe :

Sur les **avancements** d'une part et en dépit de nos multiples demandes, aucune avancée dans la réflexion commune n'a pu se faire, l'administration n'ayant pas ouvert le dialogue à ce sujet avec les représentants du personnel, ni même inscrit ce point à l'ordre du jour. Or, vous le savez, l'avancement représente une des premières préoccupations des agents.

Le **régime indemnitaire** d'autre part : Nous n'avons pas été totalement entendus sur nos propositions d'amélioration du CIA et de l'IFSE.

**Pour FO**, il n'était pas utile de créer un 3<sup>ème</sup> CIA puisqu'il ne règle absolument pas le problème de fond que constitue le montant plafond imposé et de surcroît, la mise en œuvre d'un CIA à 3 niveaux est forcément complexe et source de pratiques locales peu homogènes. Pourquoi ne pas s'être inspiré de ce qui vient d'être fait par le ministère des Finances avec l'attribution bienvenue d'une prime exceptionnelle de 250 euros versée en décembre à tous ces agents ?

Plus largement, sur les questions de fond portant sur le **statut et les carrières** et sur le devenir de la double gestion, nous voulons connaître les modalités et le calendrier du dialogue social qui n'ont pas encore été portés à notre connaissance. Aussi, nous vous sollicitons à nouveau en vue de participer activement à ce débat car c'est un sujet prioritaire et les représentants du personnel doivent pouvoir intervenir.

D'ailleurs les résultats du dernier **baromètre social** démontrent à quel point ces questions sont sensibles. FO n'a donc pas été surprise par les résultats.

Enfin, je voudrai évoquer les difficultés d'exercice de notre mandat syndical en raison du calendrier habituellement fixé par vos services pour la tenue des CTS et CHSCT de fin d'année. En effet, il serait souhaitable de desserrer le calendrier qui fige durant le mois de novembre, la totalité des réunions préparatoires et la tenue de ces comités. Or, outre la charge de travail qui en découle, nous ne sommes pas en mesure de travailler avec vous utilement, à la mi-novembre en particulier sur les advancements et le CIA de décembre car de fait, il est déjà trop tard et FO vous demande donc d'envisager un autre calendrier pouvant mettre à profit les mois de septembre et d'octobre.

